

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 641

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 138, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—
ÉTRANGER... 8.—
Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir du juillet, il est
dû d'abord des abonnements de 6 mois (3 fr.) relatives pour la somme de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

A renier sa destinée,
on risque de n'en rem-
plir aucune.

Ph. MONNIER.

Association Suisse pour le suffrage féminin

Nous nous excusons vivement auprès des lecteurs et lectrices de notre journal de ne pouvoir, aujourd'hui déjà, leur rendre compte des deux intéressantes journées que les suffragistes suisses viennent de vivre dans la charmante ville de Thonon. Mais l'absence nous ayant privée de Mme S. Bonard et de Mme Debit, deux de nos collaboratrices parmi les plus régulières, comme aussi les plus rompus à l'allure de ces Assemblées, point toujours faciles à suivre pour celles qui ne les connaissent pas à fond ; et la Rédactrice elle-même ayant été encore retenue à Berne pour du travail également d'intérêt féminin... force nous est de remettre à notre prochain numéro un récit détaillé de cette Assemblée, en espérant que l'on voudra bien comprendre les causes de ce retard.

LA RÉDACTION.

La „création d'occasions de travail“
et les femmes(Suite et fin.)¹

Le troisième secteur de notre programme officiel touche à l'agriculture et à la colonisation intérieure. De 1900 à 1930, le nombre des personnes occupées dans l'agriculture a diminué de 464.400 à 386.200. L'augmentation des surfaces cultivées à 500.000 hectares, qui nous est dictée par la guerre, nécessite en même temps le retour immédiat à la terre d'un nombre suffisant de main-d'œuvre, mais ce retour ne peut avoir lieu avant que les conditions de travail et de logement aient été adaptées aux exigences actuelles. Le programme officiel prévoit donc l'organisation de logements pour les domestiques de campagne, mais surtout pour les domestiques mariés, par l'aménagement de locaux dans les fermes mêmes ou dans les bâtiments adjoints, ainsi que la construction de colonies pour les petits paysans.

Le financement de toutes ces mesures projetées est envisagé en partie par les constructions des C. F., des P.T.T., etc., en partie par les sommes prélevées sur les crédits dont disposent la Confédération, les cantons et les communes. Pour la plus grande partie cependant, ce seront les

¹ Voir le précédent numéro du Mouvement.

Caisse de compensation qui fourniront les fonds nécessaires, les excédents de ces Caisse étant évalués à Fr. 100.000.000.— par an, dès le moment où notre armée sera démobilisée, somme considérable que l'on espère pouvoir affecter entièrement aux mesures prévues pour la lutte contre le chômage.

Et maintenant quelle sera dans tout ceci la participation de la femme ? Quel peut être son rôle dans un plan d'une aussi vaste portée, comparé à la modestie de nos ressources ? Y a-t-on également prévu des occupations de travail pour celle qui perdra son poste dans la nouvelle crise que nous attendons ? A-t-on pensé à sa collaboration en sa qualité d'acheteuse et de consommatrice ? Les femmes seront-elles représentées dans la Commission fédérale nommée spécialement pour la création d'occasions de travail ?...

Rappelons tout d'abord que le programme que nous avons brièvement analysé est un programme général. Il indique simplement la direction que devront prendre nos efforts pour créer des occasions de travail, et n'entre pas dans les détails, il ne fait donc aucune différence entre main-d'œuvre féminine et main-d'œuvre masculine. Cependant, sa nature même indique déjà que l'on cherchera en première ligne à assurer du travail aux hommes : par exemple les travaux pour constructions publiques, budgétés à 5 milliards, sont réservés presque uniquement à l'industrie du bâtiment.

Dans le secteur purement économique, par contre, la femme participera — ou disons d'abord prudemment : devrait participer ! — à tous les efforts tendant à assurer du travail. L'ouvrière occupée dans l'industrie devrait en profiter, tout comme son collègue masculin ; l'aide apportée au tourisme devrait bénéficier également aux nombreuses femmes occupées dans notre hôtellerie ; la création d'habitations pour les travailleurs agricoles, de colonies pour les petits paysans et les ouvriers profitera, en dernière analyse, tout aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Cette constatation ne peut cependant nous enlever une certaine inquiétude née des expériences de la dernière guerre, et faites pendant la crise de 1932-1937 au sujet de la répartition du travail entre les deux sexes ! Nous voudrions que le programme officiel, tout en tendant à remplacer par une activité constructive l'aide impropre donnée aux chômeurs lors de la dernière crise, évite également les erreurs et les injustices commises envers la femme qui travaille. Nous voudrions, en camarades ayant les mêmes droits que l'homme, soutenir de toutes nos forces les mesures pro-

jetées, à condition cependant que nous y participions ! Il est donc nécessaire que la femme, de son côté, se rende compte de la façon dont elle pourrait collaborer au programme prévu, et qu'elle formule ses propositions qu'elle estimerait utiles.

Mentionnons tout d'abord que les femmes exerçant une activité ont déjà contribué en une forte mesure aux fonds des Caisse de compensation et continueront également à l'avenir à les alimenter. Ce sera donc en bonne partie grâce aux versements ininterrompus de la main-d'œuvre féminine que l'excédent de ces Caisse pourra servir à créer des occasions de travail !

(La fin en 3^{me} page). Anna MARTIN.

Encore un anniversaire

... Celui d'une institution, mais aussi celui d'une présidente et d'une secrétaire.

... Elles n'ont pas eu tort, celles qui, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'Office suisse des Professions féminines (Zurich), ont lié si étroitement à tout le travail accompli par cette

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

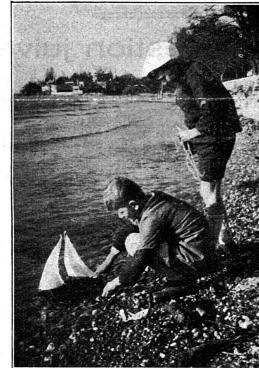
GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE

institution les deux noms de Mmes Glättli, présidente, et Murset, secrétaire générale. Car toutes deux, en si complet accord, se sont consacrées à cette activité, en ont fait leur « chose », leur « enfant » et nous savons toutes que ne réussissent vraiment que les créations auxquelles les initiatrices « donnent », fût-ce au prix de sacrifices personnels, de leur substance propre. Qui de nous ne se souvient de la persévérance mise par Mme Glättli, il y a vingt ans — vingt ans déjà ! — pour obtenir de l'Alliance de Sociétés féminines suisses la décision définitive de créer

Aux Maisons familiales



Dimanche dernier a été inaugurée la seconde des „Maisons familiales“ genevoises, dont les enfants, si joliment surnommés „les Ecureuils“ se trouvent ainsi au bénéfice d'une fondation en pleine campagne et au bord du lac. Parmi toutes les œuvres actuelles de protection de l'enfance, en voici une qui a trouvé la vraie formule de rendre à l'enfant orphelin ou délaissé un foyer et une famille.

admiré fait le malheur de plusieurs femmes, et, devant le bouleversement où sombrent l'Europe et Paris, il ne trouve rien de mieux à faire que de s'embarquer seul sur le Normandie, afin de gagner New-York.

Voici d'autres naufrages. Les misères de la condition humaine s'y doublent de celle du pays en état de guerre, — où cependant tout se passe ainsi que dans une paix sans espoir. C'est une belle épicerie placide qui viennent troubler les conquêtes d'autres femmes. Elle aussi se sent belle : ainsi débuté son malheur, ses illusions et ses désillusions, son pauvre suicide par la croisée d'un hôtel garni, au cœur de cette même rue où naguère elle avait son épicerie. Et la rue étroite, aux belles maisons du Paris d'autrefois, malgré la guerre, l'occupation et la mort, continue à résonner des bruits coutumiers, à respirer les odeurs familières...

C'est encore l'histoire d'une femme qui fuit devant l'inconfort de l'occupation et les parents réfugiés chez elle. Elle obtient un Ausweis pour rejoindre une amie à la campagne. Jadis elle a connu intimement le mari de cette amie. Elle assiste aujourd'hui à leur vie conjugale qu'elle s'imagine pleine de douceur, parmi les gâteries qui procure le marché noir ; mais qu'un hasard lui fait découvrir minée par de secrètes trahisons. A elle, son mari est prisonnier. Elle n'en a que des souvenirs ennuyeux... En somme, à quoi bon vivre, à quoi bon mourir ? Se tuer ou tuer le temps, cela revient au même. A la solitude personnelle, envirante et horrible, il y a un accompagnement : les mystérieuses in-

situations des objets, les échos de la nature, le secret impénétrable du destin :

... J'ai froid, la lune me glace, le monde entier me regarde jeté sur un champ en bordure d'une route, j'aurais de la place pour me rouler de désespoir et de rage... Voilà que ça gronde. Une auto ? Le bruit augmente, enflé, devient énorme. Un avion ? Où ? Dans le ciel il n'y a que des étoiles... Serais-je sur un terrain d'atterrissement ? Le bruit fonce sur moi ! Il va me passer sur le corps... Tant mieux. Le bruit mollit, se perd...

En être à ce point d'indifférence, sans même que cela représente le désintéressement et la paix des passions, n'empêche point l'éveil d'une jalouse féroce, rejet d'un vieil amour enraciné dans le cœur ! Et une tentative d'assassinat par empoisonnement sombre, macabre et ridicule, dans une scène de séquelle. Après quoi, la vie continue, en proie à la même incohérence monotone.

* * *

C'est dans un milieu bien différent que se déroulent les scènes contées par Clarisse Franklin. Avec d'autres ouvrages récents d'écrivains jurassiens : *Le Carnaval des vendanges*, *le Concert sans Orchestre*, *le Cavalier de Paille...*, le livre des *Nuits sans fêtes* contribue à faire entrer dans la littérature l'atmosphère très particulière des côtes jurassiennes.

Cette nature à la fois nue et poétique, décevante et obsédante, pauvre en couleurs mais touchée de teintes rares, est rendue ici avec un art particulier. Phrase courte, nerveuse, et une clause additionnelle s'y accroche parfois comme un lierre à un tronc d'arbre. Tout d'ailleurs ne se passe pas dans le Jura. Mais



Notre temps vu par des femmes

Elsa TRIOLET: *Mille regrets* (Paris, Denoël). — Clarisse FRANCLION: *Les Nuits sans fêtes* (Lausanne, Abbaye du Livre). — Jeanne USWORTH : *Les Mérivan* (Neuchâtel, La Baconnière).

Ce n'est pas sans une appréhension douloreuse qu'on applique sa pensée à une époque comme celle où nous vivons. Et, lorsque pour se distraire de la sombre réalité, on tourne le regard vers la fiction, celle-ci, malgré l'impuissance du réel, nous offre des tableaux moins rassurants encore que ceux tombés chaque jour sous notre observation. On dirait que la conscience humaine, privée de tout point fixe, renonce à prendre la responsabilité d'une direction, et que le destin des êtres est semblable à celui d'embarcations livrées au hasard, sur des flots inconnus.

Cette détresse d'un monde sans foi est rendue avec une particulière délicatesse de touche dans trois ouvrages récemment parus, composés par des femmes. Emanant de pays

qui n'ont pas de souvenirs ennuyeux... En somme, à quoi bon vivre, à quoi bon mourir ? Se tuer ou tuer le temps, cela revient au même. A la solitude personnelle, envirante et horrible, il y a un accompagnement : les mystérieuses in-